

Une IRM mobile à Saint-Yrieix

A partir du mercredi 4 juin, le centre hospitalier Jacques-Boutard accueillera une IRM mobile, un jour par semaine.

Fin 2012, l'ARS (Agence régionale de la santé) du Limousin a proposé au centre hospitalier Jacques-Boutard de disposer d'une IRM mobile, lorsque deux des établissements hospitaliers qui l'utilisaient ont décidé de prendre de nouvelles dispositions.

Au départ, celle-ci desservait Guéret, Tulle et Ussel. Depuis janvier 2013, elle a été libérée de ses obligations à Guéret et depuis peu (mai 2014), à Tulle, ces deux établissements, étant désormais dotés d'une IRM fixe.

Avec Ussel et Saint-Junien

Ainsi, à partir du 4 juin, l'IRM mobile continuera à desservir Ussel mais sera également présente à Saint-Yrieix et à Saint-Junien, selon des plages horaires qui ont été fixées par les différents partenaires. Ceci a été mis en place en fin d'année 2013, après la modification du schéma régional d'organisation sanitaire de l'ARS Limousin, qui définit l'utilisation de l'IRM mobile.

Le fonctionnement de celui-ci



NOUVEAUTÉ. De gauche à droite, Raphaël Bouchard (directeur du centre hospitalier Jacques-Boutard), Sylvie Lasjaunias (cadre de santé service d'imagerie médicale) et Fabien Delotte (adjoint du directeur) devant le bâtiment qui accueillera l'IRM mobile, dès mercredi prochain.

sera assuré par le GIE-GIML, une structure privée à laquelle le centre hospitalier de Saint-Yrieix a adhéré, comme ceux de Saint-Junien et d'Ussel. L'IRM sera présente, dans la cité arédiennaise, de 8 h 30 à 17 heures, tous les mercredis, autrement dit, 52 mercredis par an, sauf cas exceptionnels (jours fériés par exemple). Les radiologues et les manipulateurs seront ceux

du GIE-GIML. Il s'agit d'un binôme, un manipulateur radio et un radiologue. Si besoin, en cas d'absence de ce dernier, un radiologue de l'hôpital de Saint-Yrieix pourra assurer l'interprétation des images. A priori, le radiologue du GIE-GIML, mis à la disposition du CH Jacques-Boutard, serait le docteur Patrice Hummel. L'IRM mobile fonctionnera en activité program-

mée, pour les patients hospitalisés mais aussi externes, toujours sur prescription médicale.

Les différents produits nécessaires aux divers examens seront fournis pour les premiers par l'hôpital, les seconds devront les récupérer en pharmacie et les apporter avec eux le jour du rendez-vous. Un secrétariat spécifique à l'IRM a été

mis en place, au niveau du service d'imagerie médicale du centre hospitalier arédiennais. Pour accueillir le camion de l'IRM mobile, le centre hospitalier Jacques-Boutard a fait construire un bâtiment vitré, à côté de celui du scanner, avec une petite passerelle. Le coût des travaux s'élève à environ 400.000 €, subventionné à 85 % par l'ARS (340.000 €), le reste étant à la charge de l'hôpital.

Les patients externes devront régler leur examen sur place car le tiers-payant ne sera pas appliqué. Une feuille de soins leur sera remise. Elle sera à adresser à la Caisse primaires d'assurance maladie et à leur mutuelle pour remboursement. Les patients hospitalisés n'auront aucune démarche à faire, ceci étant compris dans leur hospitalisation. Après la réalisation de l'examen, un CD-Rom, contenant le compte-rendu de celui-ci (images et interprétation), sera remis aux patients externes, pour les patients hospitalisés, le CD-Rom sera placé dans leur dossier médical.

Depuis quelques années, le CH de Saint-Yrieix s'est muni d'appareils d'imagerie numérique performants. Il est donc satisfait de pouvoir profiter d'une IRM mobile qui vient ainsi compléter la palette d'imagerie qu'un établissement de son envergure peut prétendre. ■

Bernadette Feuillard

Pratique. Pour obtenir un rendez-vous pour l'IRM mobile, il faut contacter le secrétariat du service d'imagerie médicale du Centre hospitalier Jacques-Boutard au 05.55.75.76.85.